



Rapport Bilan Carbone

CNAV

—

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE

Rapport d'études 2015

1. Synthèse	3
2. Contexte et objectifs de l'étude.....	3
2.1. Contexte de la CNAV	3
2.2. Présentation de FACTOR-X	4
2.3. Objectifs de l'étude.....	6
2.3.1. Objectifs d'un Bilan Carbone	6
3. Introduction aux enjeux énergie – climat	7
3.1. L'énergie	7
3.2. Le changement climatique.....	8
4. Organisation, périmètre et méthodologie de l'étude.....	12
4.1. Déroulement de l'étude	12
4.2. Périmètre de l'étude	12
5. Présentation des résultats	14
5.1. Les résultats consolidés	14
5.2. Les résultats par poste d'émissions.....	15
5.2.1. Focus sur les émissions de la CNAV selon les sites (établissement public et data center).....	16
5.2.2. Focus sur les émissions de la CNAV – hors data center	16
5.2.3. Focus sur les émissions des data center de la CNAV	18
5.3. Analyse des incertitudes.....	19
5.4. Détail des différents postes d'émissions	19
5.4.1. Energie.....	19
5.4.2. Hors Energie	20
5.4.3. Intrants	20
5.4.4. Fret	21
5.4.5. Déplacements	21
5.4.6. Déchets.....	22
5.4.7. Immobilisations	22
6. Conclusion	23

1. Synthèse

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) a réalisé un Bilan Carbone en 2015, sur les données d'activité de 2014. Celui-ci a permis de mettre en avant les postes les plus émetteurs en Gaz à Effet de Serre (GES). Au total, la CNAV a émis 26.994 TeqCO₂ en 2014, réparties comme tel :

- Energie : 2.078 TeqCO₂
- Déplacements : 9.843 TeqCO₂
- Immobilisations : 4.270 TeqCO₂
- Intrants : 9.824 TeqCO₂
- Fret : 821 TeqCO₂
- Déchets : 77 TeqCO₂
- Hors énergie : 81 TeqCO₂

Les postes « Déplacements » et « Intrants », i.e. achats de biens et services, sont ceux sur lesquels la CNAV devra agir en priorité pour réduire les émissions de GES liées à ses activités.

2. Contexte et objectifs de l'étude

2.1. Contexte de la CNAV

Les différentes branches et régimes de la Sécurité sociale sont engagés dans une démarche de développement durable, dont la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) est un axe majeur. La démarche se veut uniforme entre les différentes caisses de la Sécurité sociale, pour assurer une cohérence dans la comptabilisation des émissions, ainsi que dans la démarche de réduction dans son ensemble :

- Ucanss
- Branche Retraite
- Branche Famille
- Régime social des indépendants (RSI)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Régime minier

Les démarches sont différentes pour chaque branche, mais dans le même objectif de réduction des émissions de GES. Certains sites ont déjà réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réglementaire, d'autres ont comptabilisé leurs émissions par la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME et mis en place un plan d'actions. Ces bilans sont mis à jour en 2015 et les résultats du Bilan de la CNAV sont détaillés dans ce rapport.

Chiffres clés de la CNAV :

- Nombre d'ETP : 3.559
- Surface totale : 90.628 m²

Le planning global de l'étude est le suivant :

LES GRANDES ETAPES DE L'AUDIT CARBONE UCANSS 2015

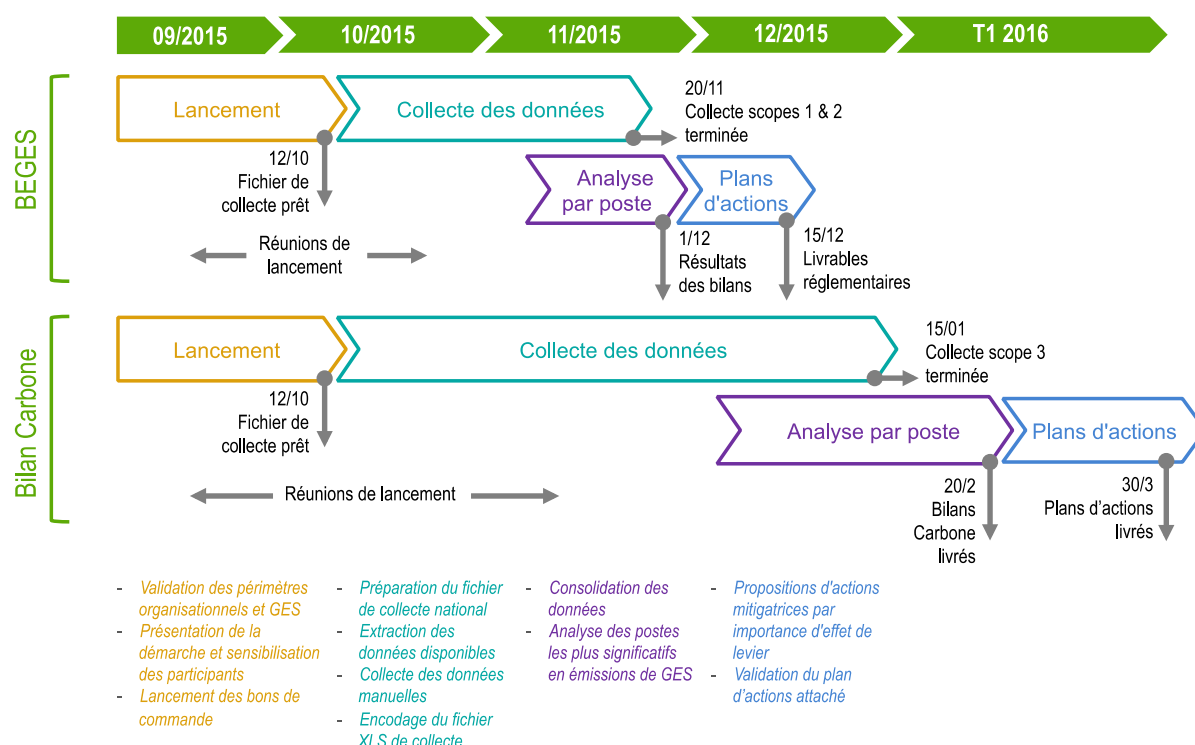


Figure 1 : Planning de l'audit carbone communaux différentes caisses de l'Ucanss en 2015

2.2. Présentation de FACTOR-X

Factor-X est un bureau de conseil en stratégie environnementale et en différenciation d'activités à haute valeur ajoutée. Créé en 2007, il compte une dizaine de consultants qui allient la haute éthique environnementale d'ONG reconnues avec le professionnalisme et l'expertise des meilleurs consultants stratégiques.

Depuis 2011, nous avons également développé un pôle informatique pour fournir à nos clients des outils facilitant les étapes de collecte de données et d'analyse primaire de celles-ci. C'est pourquoi Factor-X a développé [Myrmex](#), un outil d'optimisation de la collecte et du rapportage de données socio-environnementales d'une entreprise, au sein de son organisation et sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Pour aborder les enjeux liés au changement climatique et au développement durable, Factor-X travaille sur trois secteurs environnementaux qui vont subir des bouleversements dans les prochaines années et décennies :

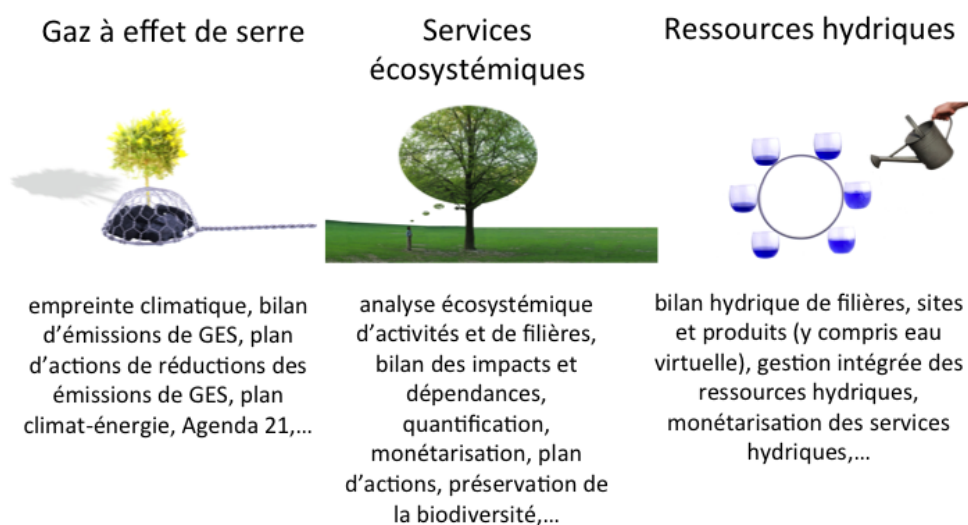


Figure 2 : Secteurs environnementaux clés, sur lesquels Factor-X offre de l'expertise

Les analyses réalisées sont encadrées par des méthodes et outils de calcul avancés, robustes et adaptatifs fondés sur des références reconnues, et modifiées par Factor-X pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients.

Pour aider votre organisation à augmenter sa valeur économique en s'intégrant dans notre monde fini, Factor-X s'appuie également sur ses compétences transverses en :

- Analyses de risques
- Modèles économiques innovants
- Investissement durable
- Start-up et coaching
- Formations, conférences, interim management et animations sur les thèmes sus-mentionnés.

Factor-X est basé en Belgique et ses consultants travaillent en français, anglais, allemand, espagnol et néerlandais, essentiellement avec des petites et grandes entreprises, collectivités et territoires, associations et institutions publiques européennes.

Factor-X est membre Fondateur de l'Association des Professionnels en Conseil Carbone (<http://apc-carbone.fr/>).

Nous sommes certifiés Bilan Carbone® par l'ADEME et l'Association Bilan Carbone, et formateurs à la méthodologie.

2.3. Objectifs de l'étude

2.3.1. Objectifs d'un Bilan Carbone

Afin de mettre en lumière quel est l'impact de l'Ucanss sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et donc le changement climatique, l'Ucanss s'est lancé dans une démarche de mesure régulière de son Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). La CNAV a choisi la méthode Bilan Carbone pour effectuer cette mesure.

L'objectif essentiel d'un Bilan Carbone est de donner une image globale d'une activité par le biais d'un indicateur physique : les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Il doit inclure tous les processus qui sont aujourd'hui nécessaires à l'activité pour fonctionner qu'ils prennent place à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre juridique de l'activité.

Le Bilan Carbone est un outil d'aide à la décision qui permet de:

- ✓ Définir les priorités d'action pour la réduction des émissions de GES
- ✓ Identifier des leviers de réduction des coûts
- ✓ Réfléchir à de nouveaux relais de croissance, innover
- ✓ Réduire la vulnérabilité des activités aux variations du prix des énergies fossiles
- ✓ Enrichir le reporting extra-financier, et se doter d'un nouvel indicateur de performance.

La mise en œuvre d'un Bilan Carbone® repose sur un engagement volontaire dans une démarche d'amélioration continue en matière de réduction des émissions de GES et des consommations énergétiques. Un plan d'actions basé sur les conclusions du Bilan Carbone® permet d'organiser la démarche de progrès interne à l'entreprise.

3. Introduction aux enjeux énergie – climat

Les enjeux énergie – climat ont fait l'objet d'un rappel lors de la réunion de lancement de la mission. Il est en effet crucial pour une mise en place efficace d'actions de réduction des émissions de GES que les collaborateurs soient sensibilisés aux enjeux du changement climatique.

3.1. L'énergie

L'énergie est à la base du développement économique. En effet, 1 litre d'essence remplace l'équivalent d'une personne qui pédalerait pendant une journée complète, soit 0,5kWh/jour. Or, la majorité des énergies utilisées sont des énergies fossiles, issues de la combustion d'hydrocarbures.

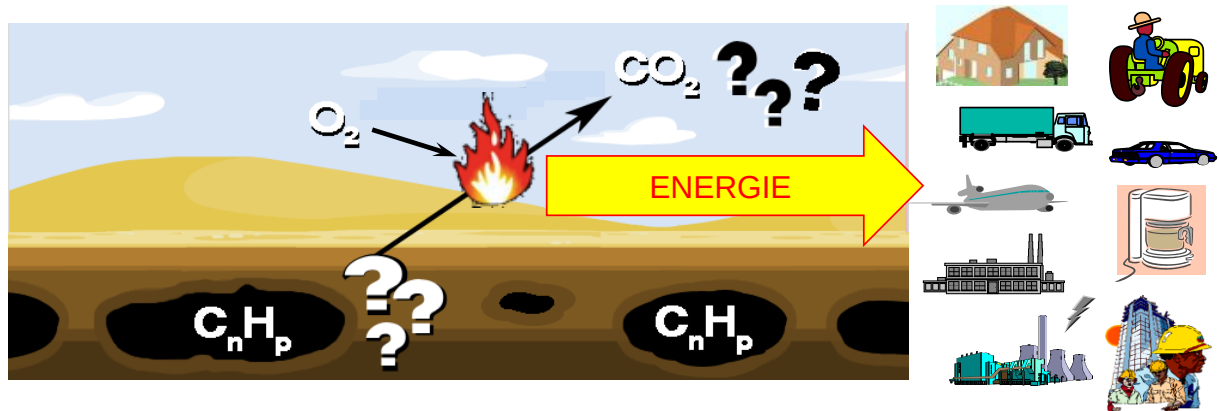


Figure 3 : D'où vient l'énergie?

Les énergies fossiles représentent 67% du mix énergétique français (voir figure ci-dessous), et 80% du mix énergétique mondial. Les consommations d'énergie finale en France en 2010 sont détaillées ci-dessous. On observe une place importante des énergies fossile.

Consommation d'énergie finale 2010

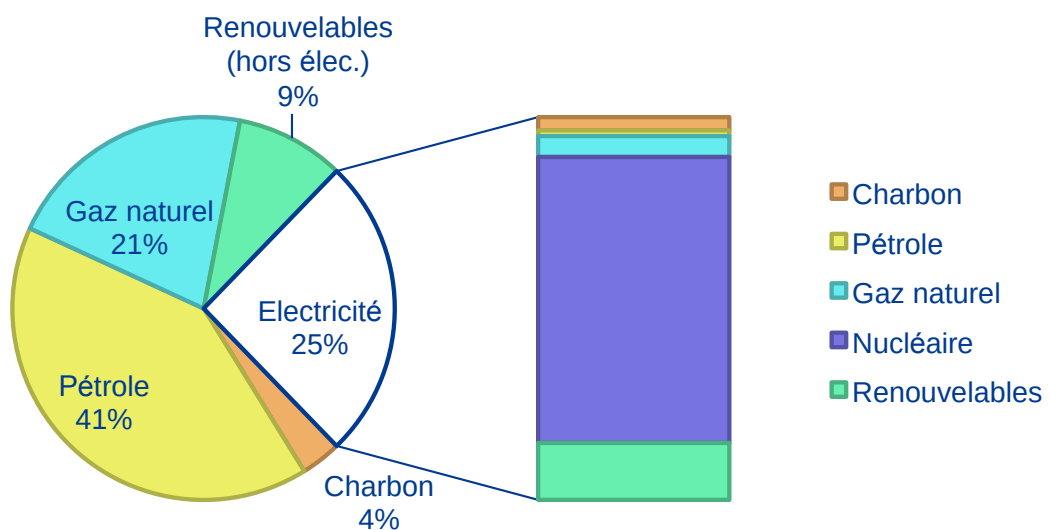
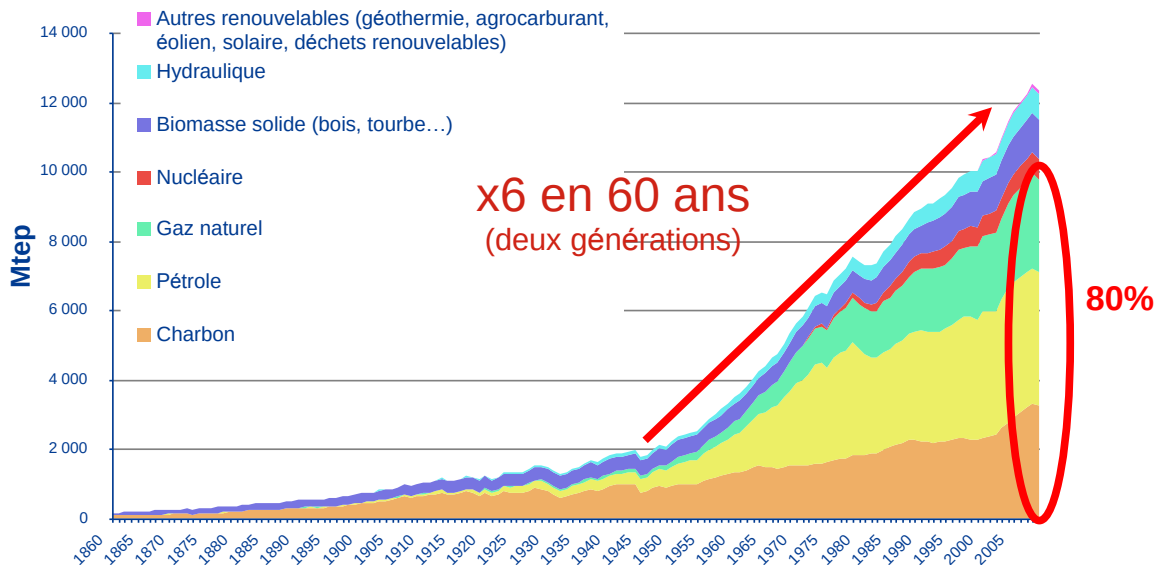


Figure 4 : Consommations d'énergie finale en France en 2010

Par ailleurs, depuis 60 ans, on observe une augmentation de la consommation d'énergie primaire mondiale, et donc, une augmentation de la consommation d'énergies fossiles.

Consommation mondiale d'énergie primaire en Mtep



Sources: Schilling & al + Observatoire énergie + AIE + BP Statistical review 2010

Figure 5 : Evolution des consommations mondiales d'énergie primaire

La hausse des températures sur Terre serait en partie liée à cette augmentation des consommations d'énergie, notamment, par le phénomène de l'effet de serre, comme détaillé ci-après.

3.2. Le changement climatique

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet la vie sur Terre. En effet, les rayons du soleil qui passent à travers l'atmosphère se réfléchissent sur la surface de la Terre pour une partie, et sont absorbés par la surface terrestre pour l'autre partie. La Terre réémet alors des infrarouges vers l'espace. C'est l'atmosphère qui conditionne la vie sur Terre. Elle contient l'oxygène que nous respirons, absorbe la chaleur, et stabilise la température globale à une moyenne de 15°C. Sans cette atmosphère, cette température moyenne passerait à -19°C. Les Gaz à Effet de Serre (GES) présents dans l'atmosphère empêchent une partie des infrarouges de ressortir. Grâce aux GES, les basses couches de l'atmosphère se réchauffent et atteignent des températures propices à la vie.

En modifiant la composition de l'atmosphère, l'équilibre radiatif de la Terre est rompu et la température monte pour le rétablir.

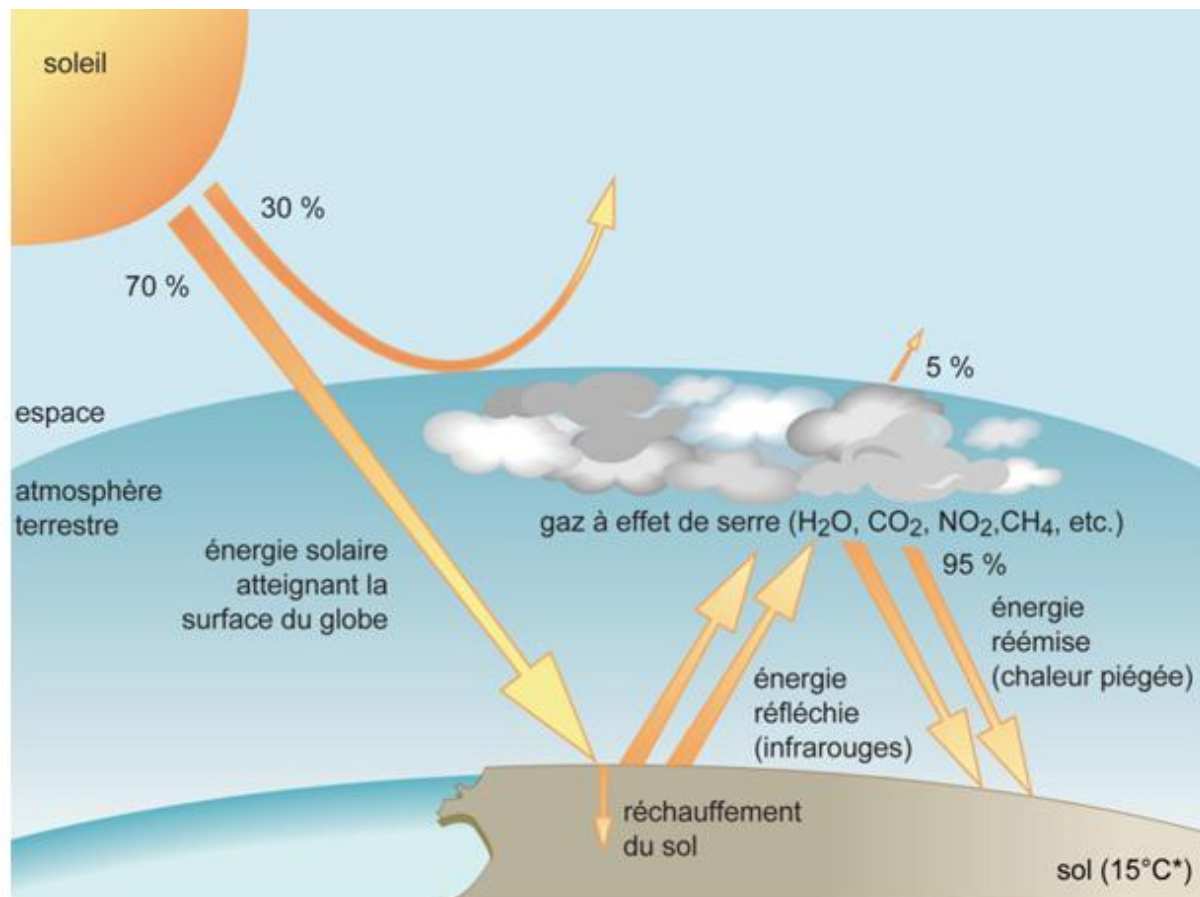


Figure 6 : Schéma illustrant l'effet de serre

Les températures ont commencé à augmenter à partir des années 1980. Le constat a été fait que cette augmentation de température était liée à l'augmentation des GES présents dans l'atmosphère. Les émissions de GES liées à l'activité humaine sont en grande partie responsables de ce phénomène. Or, depuis 20 ans, ces émissions ne cessent d'augmenter (voir figure ci-dessous).

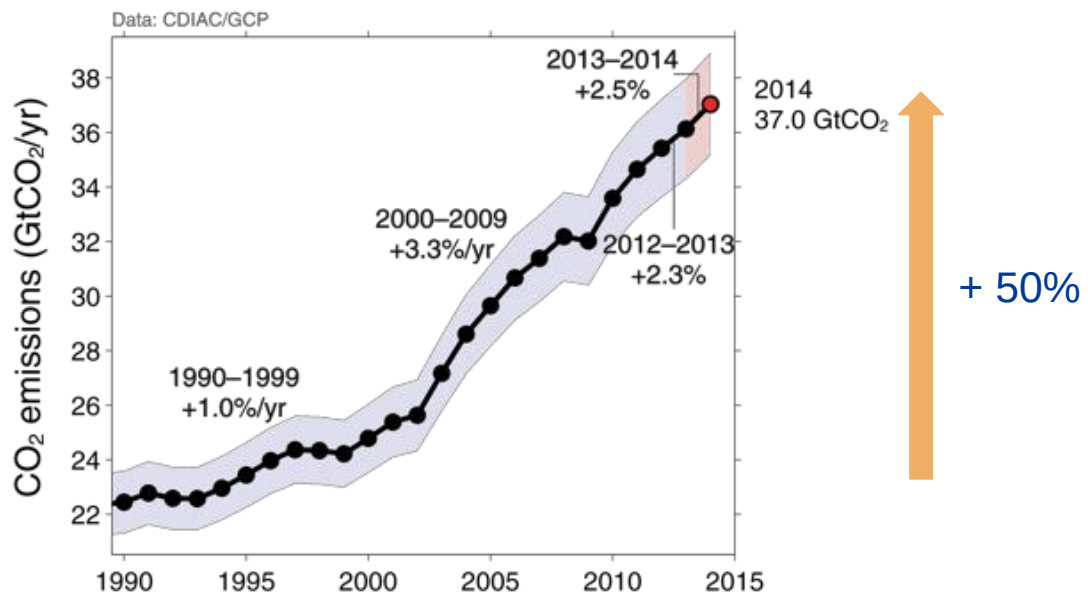
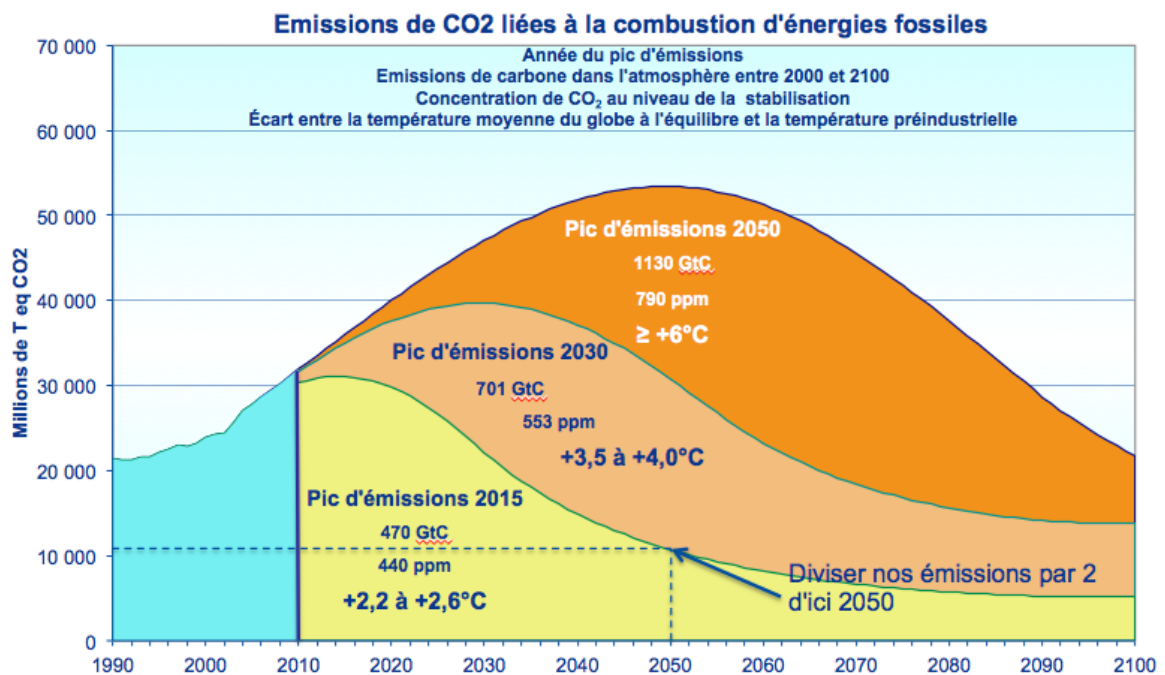


Figure 7 : Augmentation des émissions de CO₂ depuis 1990

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) donne des prévisions sur les variations de températures en fonction des émissions de Teq CO₂ sur les 100 ans à venir. (Voir Graphique ci-dessous). Différents scénarios sont envisageables en fonction de la période où nous atteindrons le pic d'émissions de Teq CO₂.



Source : Simulations « XX^{ist} Century Emission and Concentration Profiles » ^{LEPI} + GIEC

Figure 8 : Prévision du GIEC sur les évolutions des températures / émissions de CO₂ sur 100 ans

Ces changements climatiques ont un impact important sur différents secteurs tels que l'accès à l'eau, la production alimentaire, les risques économiques, etc.

Afin de limiter ces changements climatiques importants, une transition énergétique est nécessaire. Cela passe par un changement du mix énergétique mondial, mais surtout en changeant de modèle. L'objectif est de faire mieux, mais en utilisant moins de ressources. Des objectifs ont été fixés au niveau international pour répondre à cette problématique urgente.

Au niveau français, les objectifs fixés sont de réduire les émissions de 20% en 2020 et de 75% en 2050. Afin d'atteindre ces objectifs, différents dispositifs ont été mis en place par l'Etat, comme par exemple l'obligation de réaliser des bilans d'émission de GES pour les entreprises de plus de 500 salariés.

Par ailleurs, la Loi de Transition Energétique définit les objectifs communs pour réussir la transition énergétique en France, renforcer l'indépendance énergétique et lutter contre le changement climatique. Elle donne les trajectoires suivantes :

- Réduire nos émissions de GES de 40% entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de GES entre 1990 et 2050. La loi précise des budgets carbone.
- Réduire notre consommation énergétique finale de 50% par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20% en 2030.

4. Organisation, périmètre et méthodologie de l'étude

4.1. Déroulement de l'étude

Le Bilan Carbone® se déroule suivant les étapes suivantes :

1. Cadrage de l'étude et définition des objectifs de la caisse
2. Sensibilisation des acteurs
3. Collecte des données
4. Exploitation des résultats

La mise en œuvre de la démarche est menée selon les étapes classiques de réalisation d'un Bilan Carbone®, tout en respectant la méthode réglementaire de réalisation du bilan des émissions de GES.

4.2. Périmètre de l'étude

Un Bilan Carbone doit inclure tous les processus qui sont aujourd'hui nécessaires à l'activité pour fonctionner, qu'ils prennent place à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre juridique de l'activité.

Le schéma ci-dessous représente ainsi le périmètre à prendre en compte dans le bilan carbone d'une entreprise, et les informations à collecter :



Le **périmètre organisationnel** du Bilan Carbone 2014 porte sur les activités de l'ensemble des établissements identifiés sous le SIREN de la CNAV.

Le **périmètre opérationnel** correspond à la prise en compte des 23 postes d'émissions listés ci-après.

Le tableau ci-dessous détaille les 23 postes d'émissions identifiés dans la réglementation :

	N°	Postes d'émissions
Obligatoire Scope 1 → Scope 2 →	1	Emissions directes des sources fixes de combustion
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
	3	Emissions directes des procédés hors énergie
	4	Emissions directes fugitives
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)
Optionnel (mais recommandé) Scope 3 →	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid
	8	Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories « émissions directes de GES » et « émissions de GES à énergie indirectes »
	9	Achats de produits ou services
	10	Immobilisations de biens
	11	Déchets
	12	Transport de marchandise amont
	13	Déplacements professionnels
	14	Actifs en leasing amont
	15	Investissements
	16	Transport des visiteurs et des clients
	17	Transport des marchandises aval
	18	Utilisation des produits vendus
	19	Fin de vie des produits vendus
	20	Franchise aval
	21	Leasing aval
	22	Déplacement domicile travail ¹¹
	23	Autres émissions indirectes

5. Présentation des résultats

5.1. Les résultats consolidés

Le Bilan a été réalisé grâce à la méthode Bilan Carbone, version V7.4.

Les émissions totales de la CNAV (data center inclus) pour l'année 2014 s'élèvent à 26.994 Teq CO₂. La répartition globale des émissions est présentée dans le graphique ci-après :

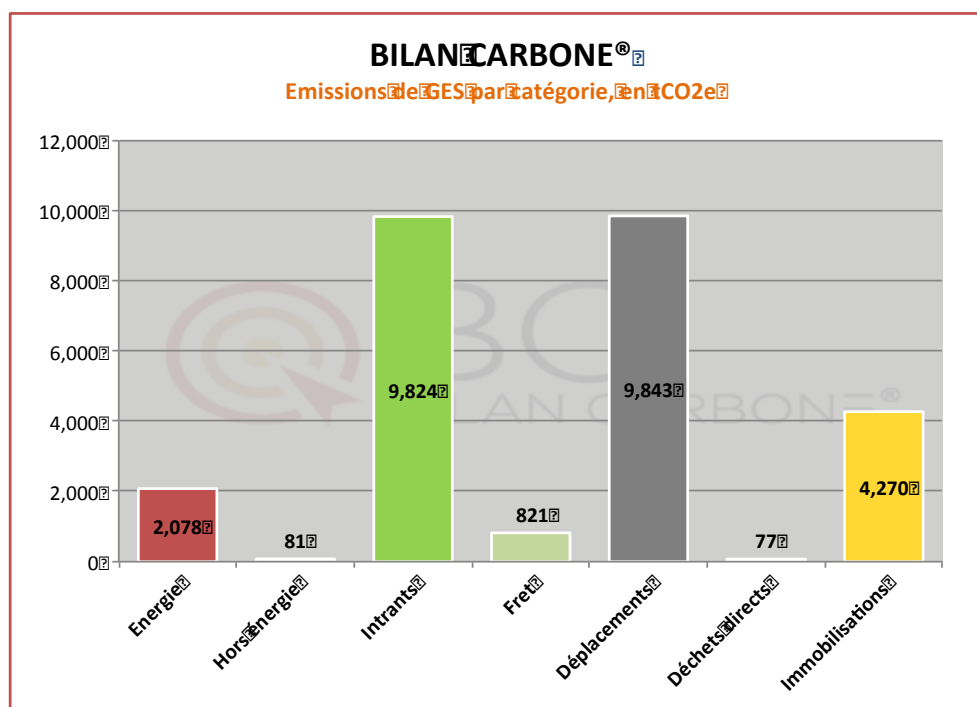


Figure 9 : Emissions de GES du Bilan Carbone® de la CNAV par poste d'émissions

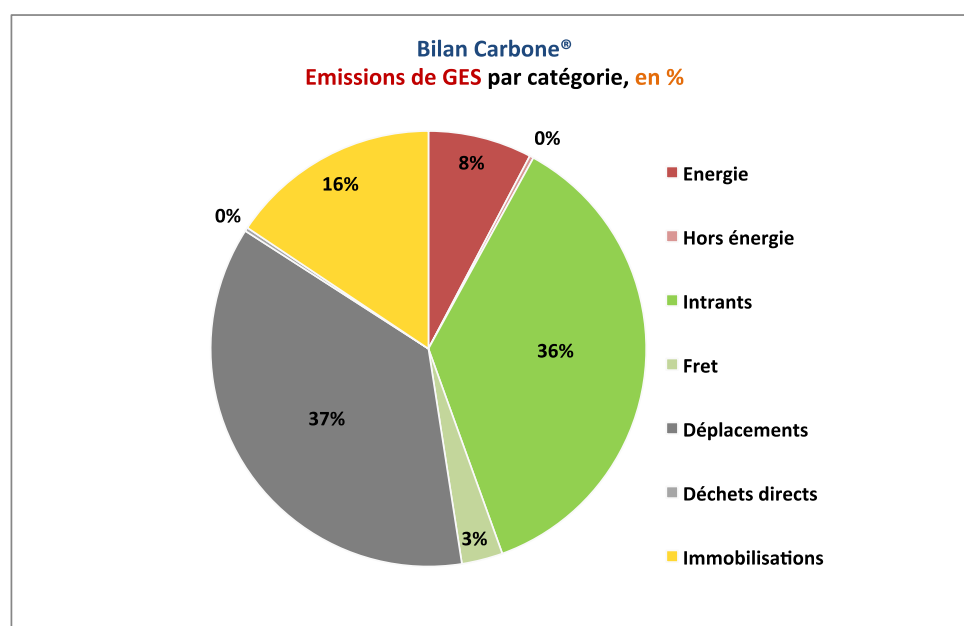


Figure 10 : Répartition des émissions de GES du Bilan Carbone® de la CNAV par poste d'émissions

5.2. Les résultats par poste d'émissions

Tableau de bord des résultats :

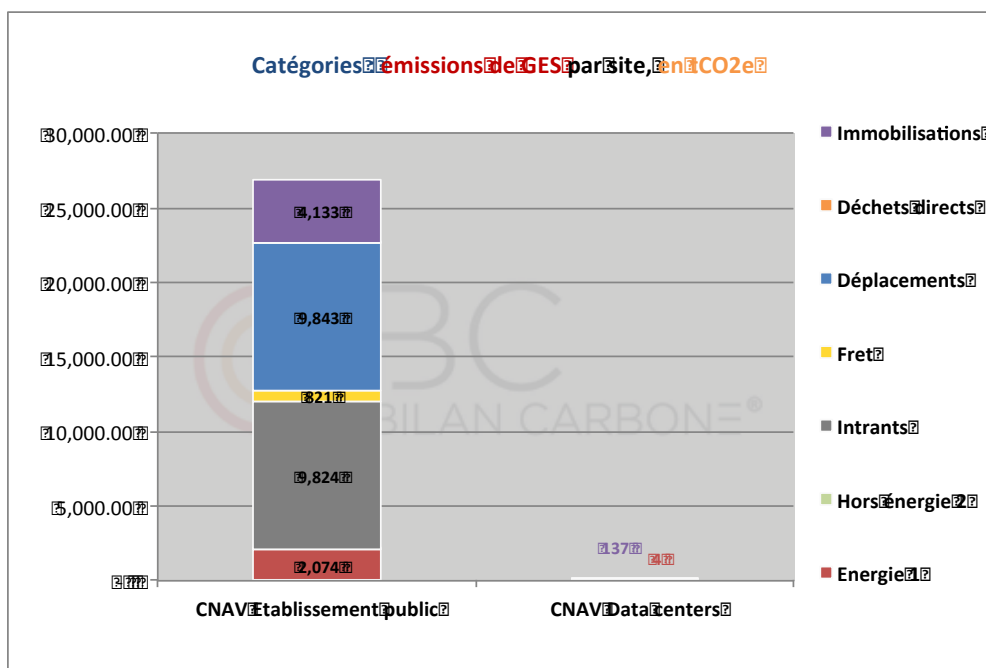
Poste	Emissions en tCO ₂ e	Incertitude en tCO ₂ e
Energie	2.078	274
Hors Energie	81	85
Déplacements	9.843	2.330
Fret	821	410
Déchets	77	54
Intrants	9.824	4.164
Immobilisations	4.270	1.079

Indicateurs pour comparaisons :

Afin de se comparer aux autres caisses de l'Ucanss, il est intéressant de ramener les résultats de la CNAV à des ratios, permettant une comparaison sur la même unité d'œuvre.

	CNAV
Emissions de CO ₂ e/ETP	7,6 TCO ₂ e / ETP
Emissions de CO ₂ e/m ²	298 kgCO ₂ / m ² de SHON

5.2.1. Focus sur les émissions de la CNAV selon les sites (établissement public et data center)



Emissions de GES par poste et par site (Etablissement public et data center de la CNAV)

Les data center de la CNAV comptabilisent peu d'émissions de GES - 141 tonnes de CO₂e, dont seulement 4 tCO₂e pour le poste « Energie ». Ceci s'explique car les consommations d'électricité du data center de Tours sont agrégées avec les consommations des bâtiments de la CNAV. De mêmes, les émissions fugitives liées aux systèmes de production de froid et de climatisation du data center de Tours sont comptabilisées dans celles de la CNAV. Enfin, aucune donnée spécifique sur les consommations d'énergie et les émissions fugitives du data center de Rhône-Alpes n'a pu être collectée.

5.2.2. Focus sur les émissions de la CNAV – hors data center

Les émissions de GES de la CNAV (établissement public) s'élèvent à **26.853 tonnes de CO₂e** pour l'année 2014. Les graphiques ci-après présentent la répartition des émissions de GES par poste d'émissions en valeur absolue et relative. Le premier graphique indique également les niveaux d'incertitude de chaque poste d'émissions. Il apparaît que les postes « Intrants » et « Déplacements » ont la plus forte incertitude : les émissions liées aux achats de biens et services pourraient atteindre 14.000 tonnes de CO₂e et les émissions liées aux déplacements pourraient dépasser 12.000 tonnes CO₂e.

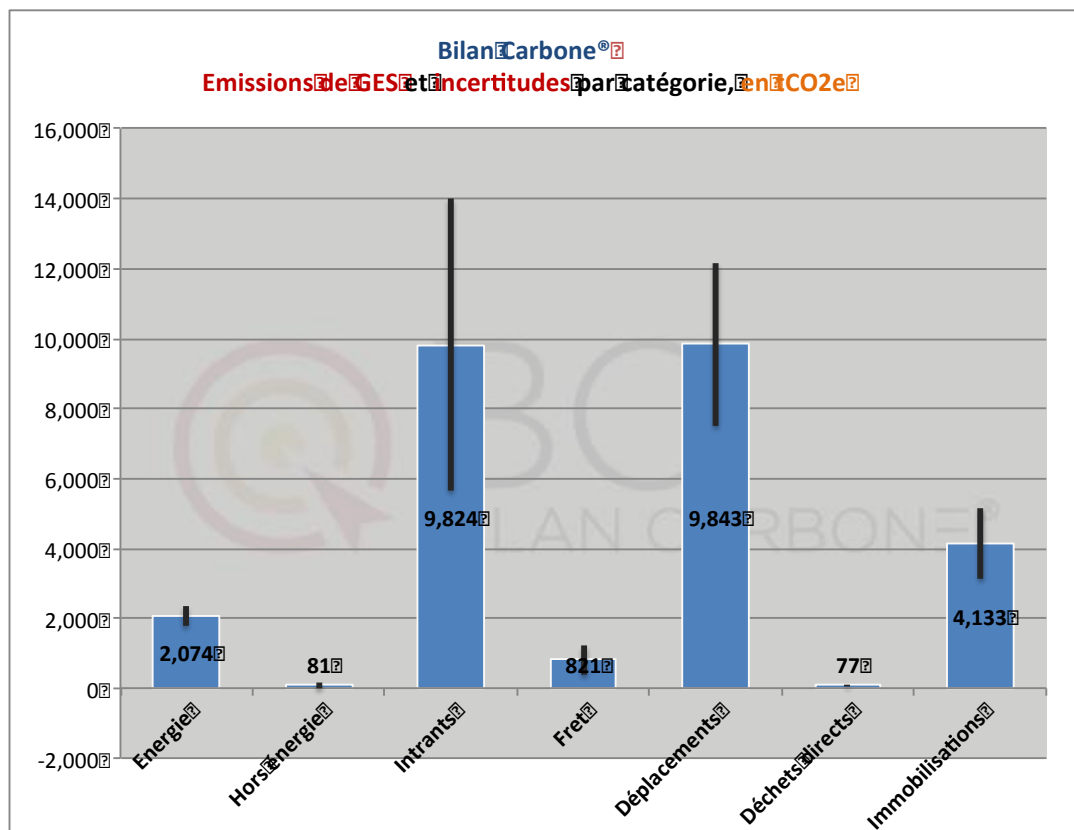


Figure 11 : Emissions de GES par poste d'émissions, CNAV, établissement public

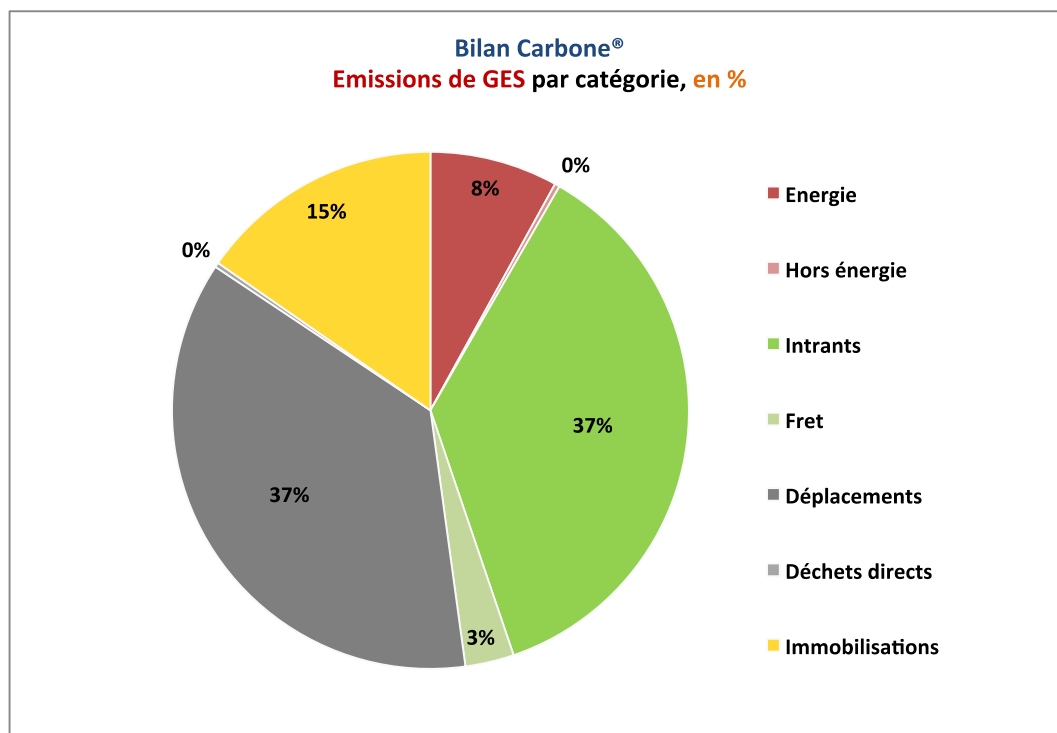
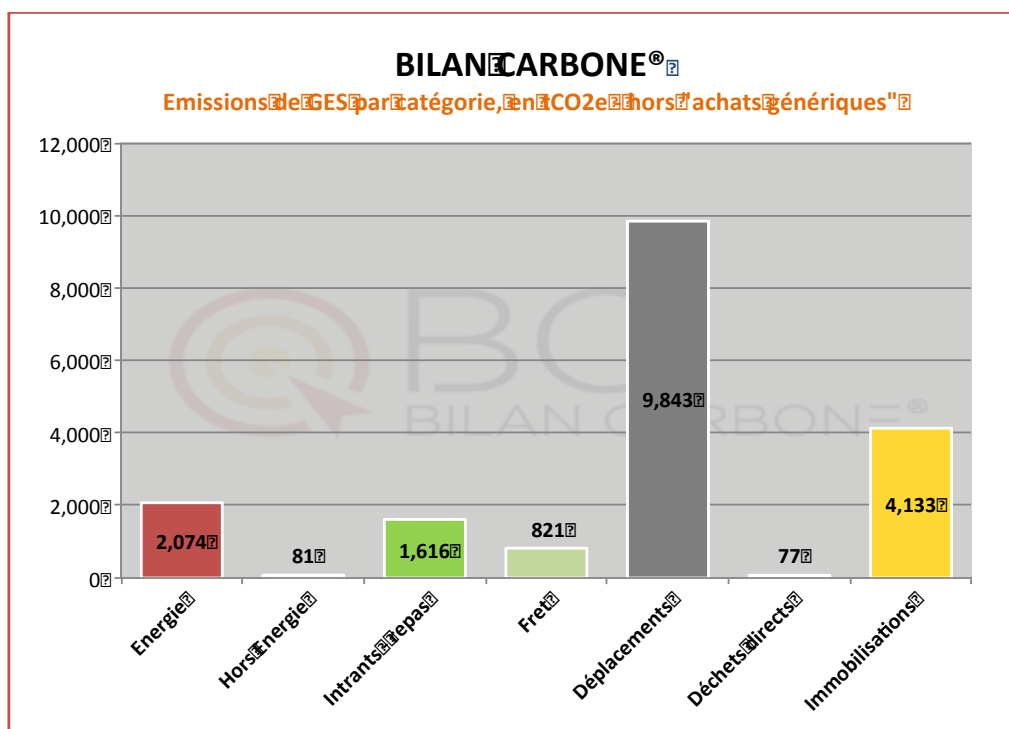


Figure 12 : Répartition des émissions de GES par poste d'émissions, CNAV, établissement public

Focus sur les émissions de GES de la CNAV hors data center et hors achats « génériques »

La CNAV ayant en charge la gestion des achats globalisés pour l'ensemble des CARSAT, une partie des émissions de GES de son Bilan Carbone® ne lui est pas directement imputable. Si l'on extrait les émissions de GES liées aux « achats génériques », les émissions globales de la CNAV – hors data center s'élèvent à 18.645 tonnes de CO₂e. Le graphique ci-après présente la répartition des émissions globales de GES de la CNAV hors « achats génériques ».



Emissions de GES de la CNAV par poste d'émissions, hors « achats génériques »

En excluant les émissions de GES liées aux « achats génériques », il apparaît que le poste « Déplacements » est le principal émetteur de GES : il représente plus de la moitié des émissions de GES globales de la CNAV (53%).

5.2.3. Focus sur les émissions des data center de la CNAV

Les émissions de GES des data center de la CNAV s'élèvent à **141 tonnes de CO₂e** pour l'année 2014. 97% de ses émissions de GES proviennent des équipements détenus (serveurs, onduleurs, switches, rouleurs et firewalls), comptabilisées dans le poste « Immobilisations ». Le graphique ci-après présente les résultats par poste d'émissions.

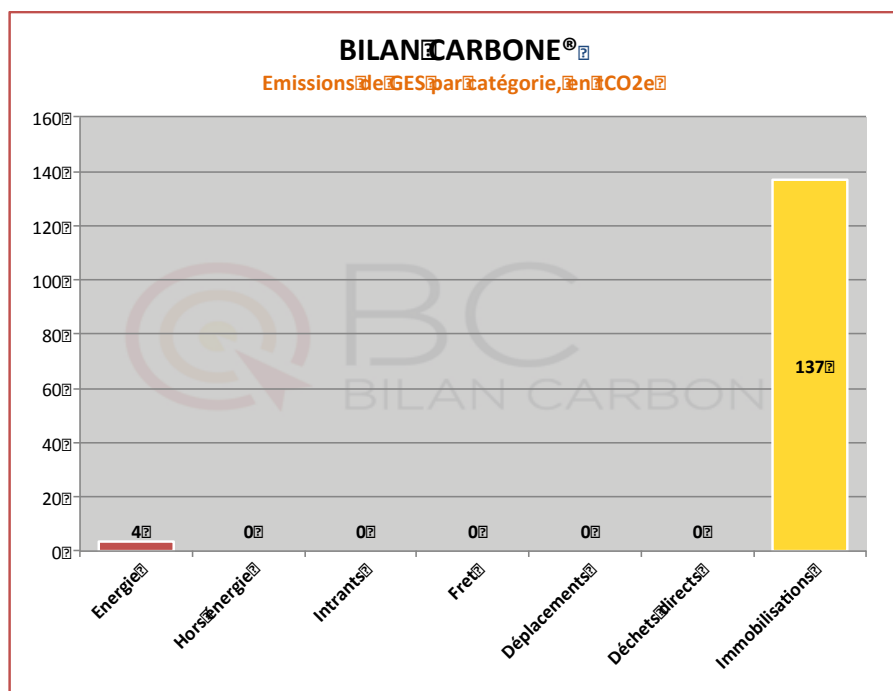


Figure 13 : Emissions de GES par poste d'émissions, data center de la CNAV

5.3. Analyse des incertitudes

Le résultat du Bilan Carbone obtenu reste un ordre de grandeur des émissions de GES engendrées par la CNAV du fait des incertitudes estimées à 4.913 tCO2e. Cette incertitude s'élève à 18% du Bilan Carbone total de la CNAV : elle est liée d'une part aux facteurs d'émission, et d'autre part aux données collectées.

5.4. Détail des différents postes d'émissions

5.4.1. Energie

Les émissions de GES du poste Energie s'élève à 2.078 tonnes de CO2 en 2014. Par ordre d'importance, elles se répartissent comme suit :

- *Achats de vapeur* : 4.040.199 kWh consommés en 2014 auprès du réseau urbain CPCU – Paris et communes limitrophes qui ont généré 867 tonnes de CO2e
- *Electricité achetée* : 10.134.736 kWh consommés résultant en 831 tonnes de CO2e
- *Gaz naturel* : 1.708.543 kWh PCS consommés résultant en 374 tonnes de CO2e
- *Achats de froid* : 397.000 kWh consommés résultant en 3 tonnes de CO2e
- *Fioul, groupes électrogènes, data center* : 1.085 litres consommés résultant en 3,5 tonnes de CO2e

Le graphique ci-après présente la répartition des émissions de GES du poste par type d'énergie.

Energie : émissions de GES par poste, en %

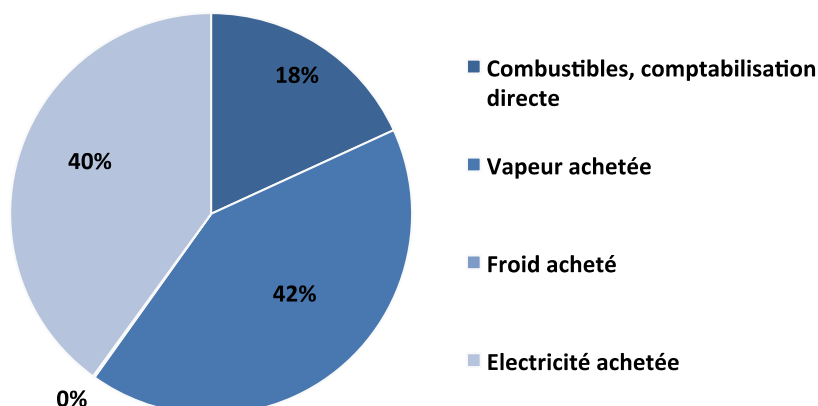


Figure 14 : Répartition des émissions du poste Energie par type d'énergie

5.4.2. Hors Energie

Les émissions de GES du poste Hors Energie s'élève à 81 tonnes de CO₂e. Ces émissions résultent des installations de climatisation et de production de froid dont la puissance installée était de 1.200 kW pour l'année 2014.

5.4.3. Intrants

Les émissions de GES liées aux achats de biens et services s'élèvent à 9.824 tonnes de CO₂e pour l'année 2014. 84% des émissions de ce poste proviennent des achats « génériques » et 16% des achats de produits agricoles permettant de servir chaque jour un repas aux agents de la CNAV.

Par ordre d'importance, les émissions de GES des trois types d'achats considérés dans ce Bilan Carbone® se répartissent de la manière suivante :

- *Services fortement matériels* : 68.709 k€ dépensés en 2014 qui ont générés 7.558 tonnes de CO₂e,
- *Achats de produits agricoles* : environ 711.800 repas préparés en 2014 ce qui équivaut à l'émission de 1.616 tonnes de CO₂e,
- *Services faiblement matériels* : 17.726 k€ dépensés en 2014 qui ont émis 650 tonnes de CO₂e en 2014.

Le graphique ci-après présente la répartition des émissions de GES du poste « Intrants » par type d'achats.

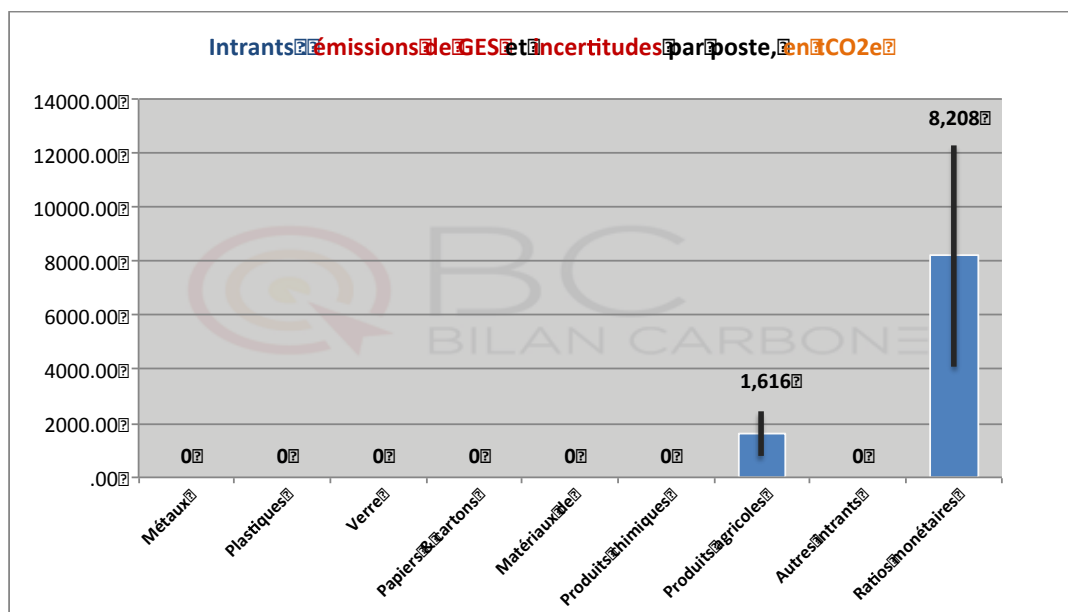


Figure 15 : Répartition des émissions de GES par type d'achats

En raison de la méthode de comptabilisation utilisée, il y a une très forte incertitude sur les émissions de GES liées aux achats « génériques ».

5.4.4. Fret

Les émissions de GES liées au fret de marchandises s'élèvent à 821 tonnes de CO2e : elles sont la résultante d'une estimation du transport routier liés aux différents achats (intrants) effectués par la CNAV.

5.4.5. Déplacements

Les émissions de GES des déplacements domicile-travail et professionnels des agents ainsi que des visiteurs sont estimées à 9.842 tonnes de CO2e pour 2014. Le graphique ci-après présente les émissions de GES associées à chaque type de déplacements.

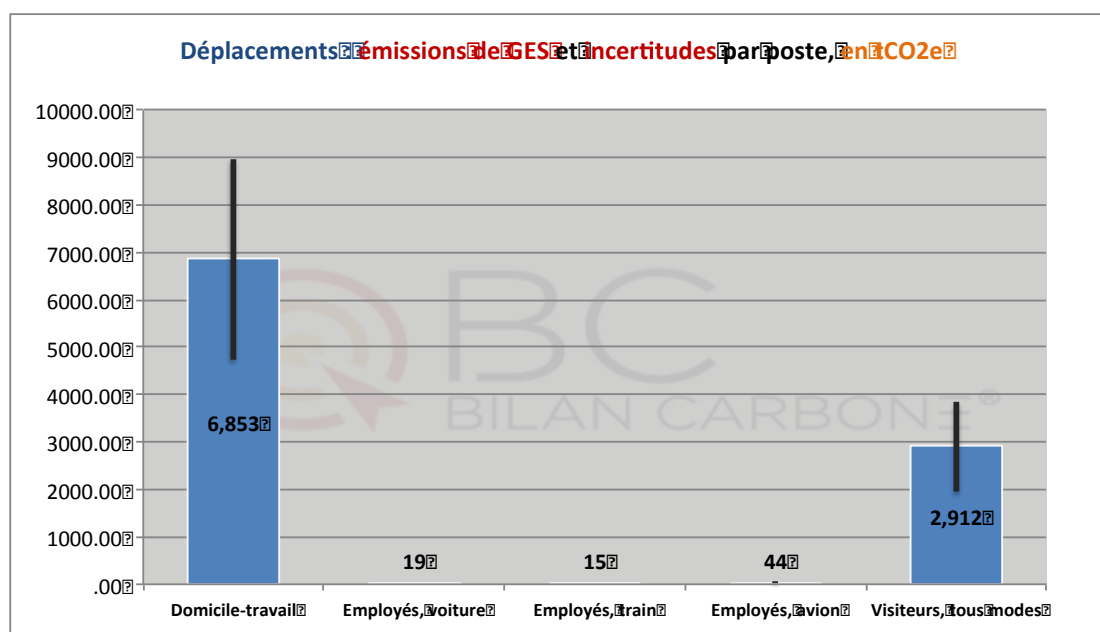


Figure 16 : Répartition des émissions de GES par type de déplacements

Les déplacements domicile-travail des agents sont la principale source d'émissions de GES de ce poste (70% des émissions) en raison du nombre d'agents se déplaçant pour se rendre sur leur lieu de travail (35.286.292 km parcourus en 2014, tous modes confondus, résultant en 6.853 tonnes de CO₂e). Viennent ensuite les déplacements des visiteurs, au nombre de 416.229 en 2014 (30% des émissions du poste): leurs émissions de GES sont estimées à 2.912 tonnes de CO₂e. Enfin les déplacements des agents dans le cadre de leur travail, en avion, en voiture et en train émettent, respectivement 44 tCO₂e, 19 tCO₂e et 15 tCO₂e.

En outre, concernant les déplacements domicile-travail, il est intéressant de noter que :

- 11.513.282 km sont parcourus en voiture et émettent 2.919 tonnes de CO₂e
- et 23.550.703 km sont parcourus en transport en commun, résultant en 3.934 tonnes de CO₂e.

5.4.6. Déchets

Les émissions de GES liées aux déchets s'élèvent à 76 tonnes de CO₂e pour 2014 : elles proviennent des déchets industriels banals produits (215 tonnes en 2014).

5.4.7. Immobilisations

Les émissions de GES du poste « Immobilisations » sont estimées à 4.270 tonnes de CO₂e, dont 4.133 tCO₂e émises par la CNAV et 137 tCO₂e émises par ses data center.

Par ordre d'importance, les sources d'émissions de ce poste sont les suivantes :

- Equipements informatiques : 3.084 tonnes de CO₂e émises par la CNAV et 137 tonnes de CO₂e émises par les data center
- Bâtiments et parkings : 1.037 tonnes de CO₂e dont :
 - 998 tonnes de CO₂e associées à la superficie des bâtiments (106.420 m²)
 - 39 tonnes de CO₂e associées à la superficie des parkings (11.512 m²)
- Véhicules : 11 tonnes de CO₂e (20 véhicules)

Les émissions de GES liées aux équipements informatiques représentent 75% des émissions de ce poste. Ceci s'explique par le nombre d'équipements détenus par la CNAV et leur fort impact carbone :

Equipement de la CNAV – hors data center

- Ordinateurs : 4.998 unités – 1.279 tonnes de CO₂e
- Photocopieurs / imprimantes : 1.727 unités – 1.015 tonnes de CO₂e
- Téléviseurs / écrans : 4.590 unités – 704 tonnes de CO₂e
- Serveurs locaux : 712 unités – 85 tonnes de CO₂e

Equipements des data center :

- Serveurs (lames): 1.082 unités – 130 tonnes de CO₂e
- Onduleurs : 7 unités – 1 tonne de CO₂e
- Switchs: 174 unités – 6 tonnes de CO₂e
- Routeurs: 4 unités – 0,12 tonne de CO₂e
- Firewalls / pare-feux : 4 unités – 0,12 tonnes de CO₂e

6. Conclusion

Au total, la CNAV a émis 26.994 tCO₂e en 2014. Ce Bilan Carbone a permis de mettre en avant les postes les plus émetteurs, dans l'objectif d'agir en priorité sur ces activités.

Sur base de ce bilan, un plan d'actions va être co-construit dans le courant du premier trimestre 2016 avec les employés de la CNAV. Une des premières actions à mettre en œuvre est d'estimer plus précisément les émissions de GES liées aux achats de fonctionnement de la CNAV et celles liées aux achats mutualisés avec les CARSAT.